

RÉSUMÉ VISUEL

FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN AFRIQUE



RAPPORT ÉCONOMIQUE SUR L'AFRIQUE 2020



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

SOMMAIRE

ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES	1
DES FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LES ENTREPRISES AFRICAINES	2
SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES	3
MARCHÉS DES CAPITAUX	4
MARCHÉS DES ACTIONS	5
MARCHÉS DE LA DETTE ET SECTEUR PRIVÉ	6
AUTRES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉ	7
FINANCEMENTS À LONG TERME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	8
FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	9
MISE À CONTRIBUTION DES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES	10
RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ	11
PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	12

Pour le rapport intégral, scanner ici :

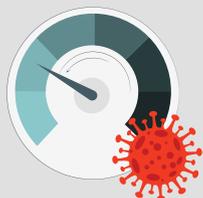


ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES RÉCENTES

L'Afrique est la région du monde qui affiche la deuxième plus forte croissance, estimée à 3,4 % en 2019.

La pandémie de COVID-19 aura pour effet de ralentir la croissance en la ramenant entre 1,8 % et -4,1 % en 2020.

La croissance en Afrique devrait rebondir à 5 % en 2021, à la faveur d'une mise en œuvre efficace des mesures de riposte à la COVID-19 et de la reprise économique mondiale.



CROISSANCE MONDIALE

LA CROISSANCE DU PIB A RALENTI À 2,8 % EN 2019, CONTRE 3,5 % EN 2018.

EN 2020, LE PIB MONDIAL DEVRAIT SE CONTRACTER À -4,4 %.

LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE DEVRAIT REPARTIR À 5,2 % EN 2021.

COMMERCE

Les échanges commerciaux ont ralenti en 2019, en raison du ralentissement de la croissance économique et des tensions commerciales.

En 2020, on s'attend à une évolution négative de la production à cause de la pandémie de COVID-19 et des mesures de restriction telles que le confinement, la distanciation sociale et la fermeture des frontières.

La reprise du commerce mondial est prévue pour 2021, en fonction de la durée de la pandémie de COVID-19.



IMPACT SUR LES SECTEURS

Les prix de plus de 2/3 des matières premières africaines exportées ont chuté.

Le prix du pétrole s'est effondré de + 50 %

Les prix des métaux ont chuté de 20 %

Les prix du coton ont chuté de 26 %

Les prix du cacao ont chuté de 6 %

Les prix du thé et du café ont diminué en raison de la baisse de la demande.

Tandis que certains services pourraient bénéficier de la crise

Les services informatiques, dont la demande a augmenté avec le travail à domicile et la socialisation à distance.

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECA)

LA ZLECA a pour objectifs :

- D'accélérer l'intégration continentale et d'intensifier les échanges commerciaux intra-africains
- De donner sa pleine mesure au potentiel du secteur manufacturier et de promouvoir l'industrialisation
- D'améliorer la compétitivité et de soutenir la transformation économique

En cas de succès, l'accord donnerait lieu à la création d'un marché unique africain de plus de 1,2 milliard de consommateurs représentant un PIB total supérieur à 2 500 milliards de dollars d'ici 2030.

TOP 3

des importateurs intra-africains
Afrique du Sud, Ghana et Botswana

des exportateurs intra-africains
Afrique du Sud, Nigeria et Égypte



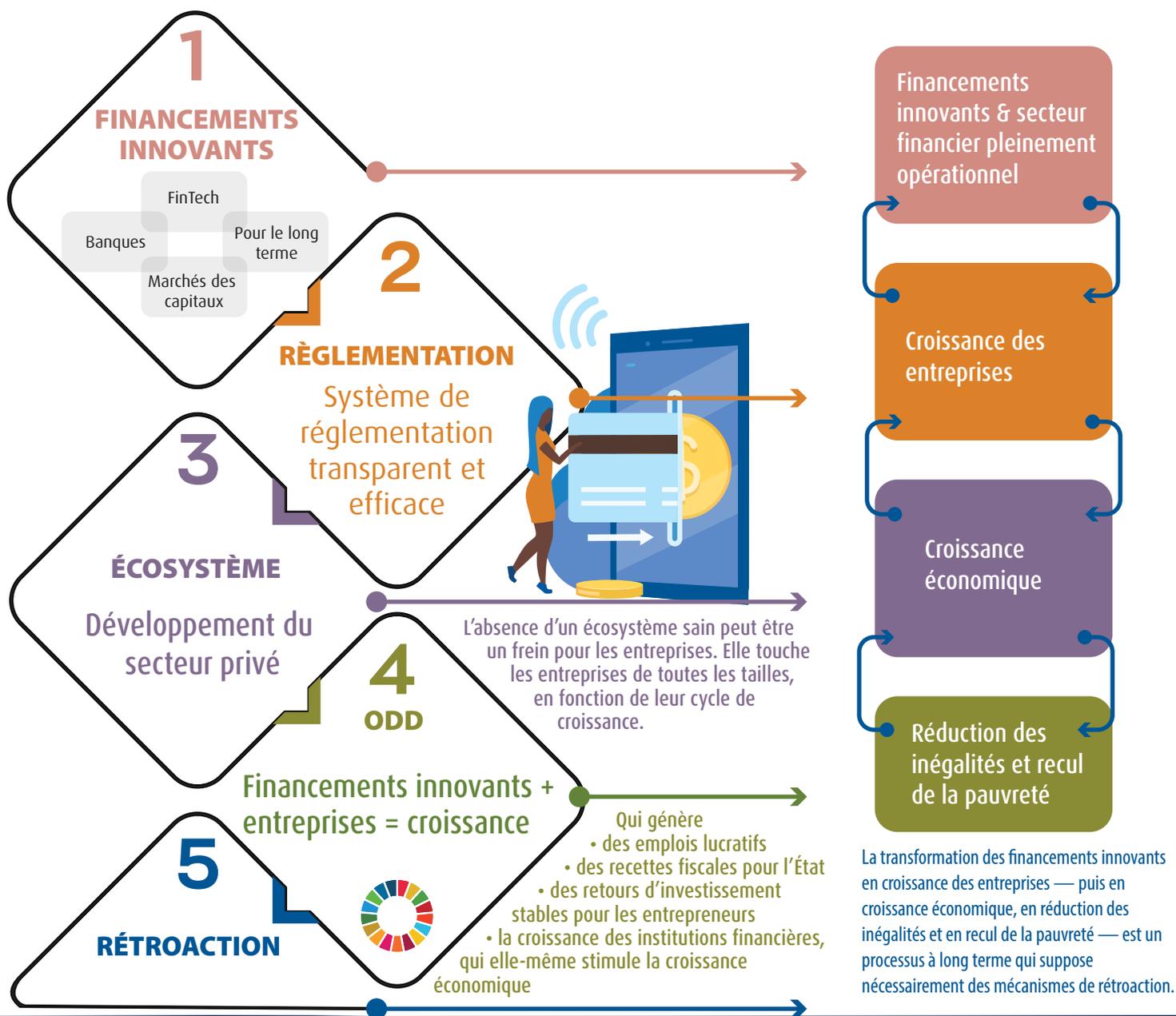
DES FINANCEMENTS INNOVANTS POUR LES ENTREPRISES AFRICAINES

Un secteur privé fort et dynamique est essentiel à une croissance économique inclusive et soutenue.

L'insuffisance des financements et les déficits énormes dans le secteur des services d'infrastructure (transports, énergie, TIC et eau) entravent le développement du secteur privé en Afrique.

Les financements innovants et la ZLECA offrent aux entreprises des possibilités d'accéder aux financements et d'accroître leur compétitivité et leur productivité.

5 ÉLÉMENTS CLÉS



La transformation des financements innovants en croissance des entreprises — puis en croissance économique, en réduction des inégalités et en recul de la pauvreté — est un processus à long terme qui suppose nécessairement des mécanismes de rétroaction.

À retenir

Sur la période 2020-2030, le secteur privé en Afrique jouera un rôle important dans la facilitation de la reprise économique après la pandémie de COVID-19, l'accroissement de la prospérité économique et la réalisation des ODD.

SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES

La plupart des mécanismes de financement en Afrique reposent sur les banques, et celles-ci sont une source majeure de financements innovants sur le continent.

Les innovations et les progrès technologiques élargissent la portée des prêts bancaires, réduisent les obstacles réglementaires et géographiques et débloquent le crédit bancaire au secteur privé.

ACTIFS

90 %

PIB

60 %

Le secteur des banques de détail et d'entreprise en Afrique détient plus de 90 % des actifs du secteur financier.

Ses actifs représentent moins de 60 % du PIB sur le continent, contre plus de 100 % dans d'autres économies émergentes et avancées.

Pour combler l'énorme déficit de financement pour le secteur privé et le développement des infrastructures, il faudra plus de solutions de financement innovant dans le secteur des banques de détail et d'entreprise.



Malgré une augmentation globale des activités bancaires, le financement bancaire destiné au secteur privé reste faible et mal adapté aux besoins des entreprises privées.

90 % des prêts bancaires sont de court à moyen terme.

Dans la plupart des sous-régions, la plus grande part du crédit va aux entreprises.

CROISSANCE RAPIDE DU SECTEUR BANCAIRE AFRICAIN

Entre 2017 et 2022, le secteur bancaire africain devrait enregistrer une croissance de 8 % par an.

À retenir

Avec le faible niveau d'inclusion financière, le potentiel de croissance est énorme en Afrique.

Le secteur bancaire peut élargir l'inclusion en apportant des services financiers aux populations mal desservies et non desservies.

L'élargissement de l'inclusion entraînera une augmentation des dépôts, que les banques peuvent ensuite prêter aux particuliers et aux entreprises.

Un cadre réglementaire qui établit un équilibre optimal entre la garantie de la stabilité financière et l'offre de mécanismes de financements innovants pour tous est essentiel au développement d'un secteur privé efficace et solide.

Au final, ce processus accélérera le développement économique.



MARCHÉS DES CAPITAUX

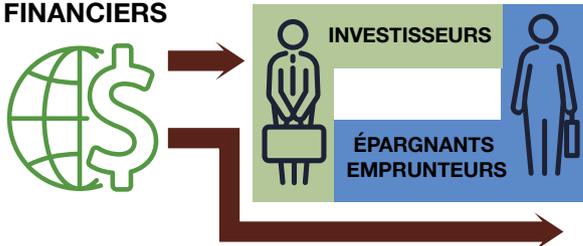
Les marchés des capitaux africains sont étiqués et peu développés, largement dominés par des banques commerciales, avec une faible présence de banques d'investissement et des marchés financiers sous-développés.

Le sous-développement des systèmes financiers africains restreint le crédit aux entreprises, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME), et entraîne de faibles taux d'investissement.

Des systèmes de marchés des capitaux bien développés régis par des réglementations renforcées, un environnement amélioré et les perspectives ouvertes par la ZLECA profiteront au secteur privé en Afrique.

ÉCONOMIE FINANCIÈRE

MARCHÉS FINANCIERS



Autre solution pour une levée de fonds supplémentaires par le secteur privé et des dépôts bancaires ordinaires pour les investisseurs

Les marchés financiers constituent une voie d'accès à l'économie financière pour les investisseurs. Ils favorisent une meilleure mise en relation des épargnants et des emprunteurs en dehors des banques traditionnelles.

Les investissements privés, les plateformes de financement participatif et d'autres modes de financement prennent de l'ampleur.

ÉCONOMIE FINANCIÈRE

Les fonds de capital-investissement mobilisés en Afrique sont passés à 2,7 milliards de dollars en 2018, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2017. La valeur totale des transactions sur le marché mondial du financement participatif était de 6,9 milliards de dollars en 2019 et elle devrait augmenter de 14,7 % par an entre 2019 et 2023. Le marché obligataire africain est également en plein essor, avec une valeur totale de 500 milliards de dollars en 2019.



SECTEUR PRIVÉ AYANT BESOIN DE FINANCEMENTS

PROFITS

FINANCEMENTS

INVESTISSEURS

ÉTAT



À retenir

Le succès des marchés des capitaux repose sur la stabilité et la fiabilité des institutions qui les réglementent.

Les pays africains doivent créer un environnement réglementaire dans lequel les investisseurs étrangers, en particulier les sociétés de gestion d'actifs des pays à revenu élevé, voudraient investir, en leur offrant des rendements qui tiennent compte du risque qu'ils sont prêts à prendre.

MARCHÉS DES ACTIONS

DES BOURSES DES VALEURS MOBILIÈRES

existent actuellement dans 28 pays africains.

Les plus anciennes sont la Bourse d'Égypte, la Bourse de Johannesburg, la Bourse de Casablanca, la Bourse du Zimbabwe et la Bourse de Nairobi.

Il existe deux bourses régionales, l'une en Afrique de l'Ouest (Bourse régionale des valeurs mobilières - BRVM) et l'autre en Afrique centrale (Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale - BVMAC).

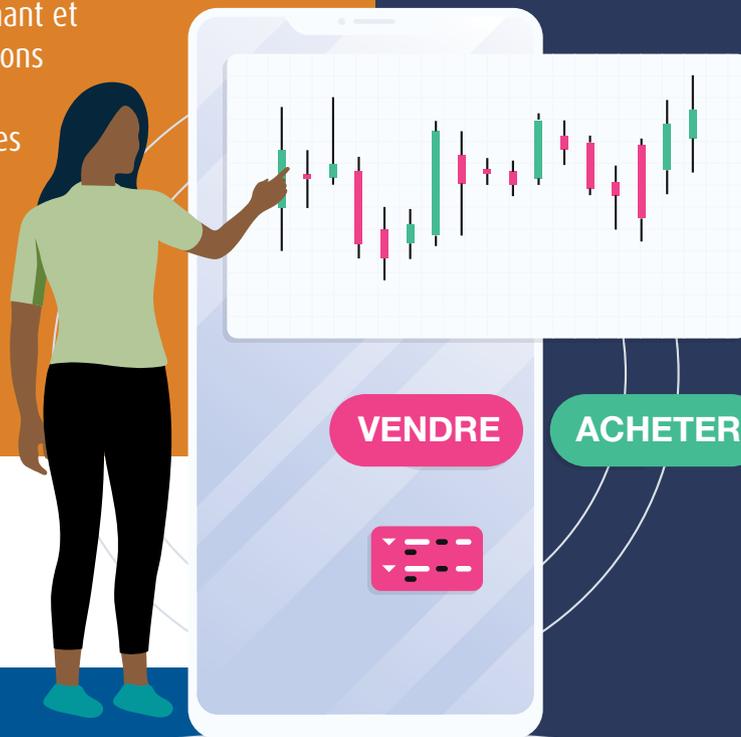
La plupart des bourses en Afrique présentent une faible capitalisation boursière et un petit nombre de cotations.

Bien que les bourses en Afrique soient moins développées que dans les autres économies émergentes, elles offrent au secteur des services financiers africain la possibilité de se développer dans l'espace existant.

Les principaux problèmes rencontrés dans les bourses africaines sont le niveau élevé des coûts et frais de transaction, la longueur des procédures de cotation, le caractère contraignant et difficile des conditions de cotation, la méconnaissance des marchés boursiers et, dans certaines bourses, le manque de transparence.

La capitalisation de la bourse la plus liquide d'Afrique, la Bourse de Johannesburg (JSE) en Afrique du Sud, était évaluée à **278 milliards de dollars en avril 2020**, contre 1 510 milliards de dollars pour les bourses indiennes (NSE & BSE).

Le produit des introductions en bourse (PAPE) en Afrique entre 2014 et 2019 a atteint **27,1 milliards** de dollars, soit moins de 1,4 % du produit mondial des PAPE sur la même période.



À retenir

Une approche normalisée et rationalisée de la supervision des marchés des capitaux africains et de l'appui à leur fonctionnement contribuerait à libéraliser les services financiers et à renforcer l'intégration et l'approfondissement financiers de l'Afrique.

La ZLECA pourrait jouer un rôle déterminant dans la réalisation de ces objectifs grâce à la libéralisation du commerce des services et à l'adoption d'un protocole visant à garantir la libre circulation des capitaux et des investissements.

MARCHÉS DE LA DETTE ET SECTEUR PRIVÉ

Il existe en Afrique un marché obligataire en monnaie nationale en plein essor caractérisé par un appétit accru des investisseurs nationaux.

Les obligations en monnaie nationale représentent 78 % de l'encours de la dette en Afrique (obligations d'État et d'entreprises comprises)

En Afrique du Sud, plus grand marché obligataire du continent, les investisseurs nationaux détiennent 62 % des obligations d'État.

LA PROPORTION PLUS ÉLEVÉE DES OBLIGATIONS EN MONNAIE NATIONALE PAR RAPPORT AUX OBLIGATIONS EN DEVISES FORTES...

... réduit le risque d'insoutenabilité de la dette

... réduit l'exposition aux risques de change

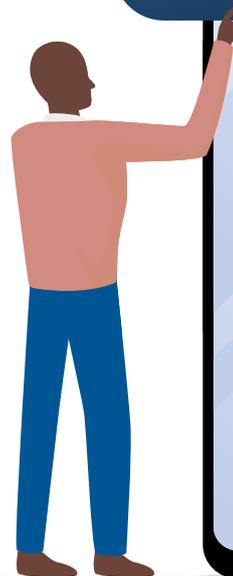
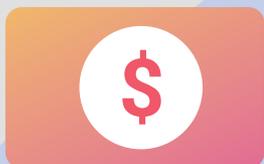
...augmente la capacité des États à gérer leur balance des paiements en cas de scénario de surendettement.

En 2019, les États africains ont émis des obligations souveraines représentant plus de 200 milliards de dollars, libellées en monnaie nationale ou en devise étrangère, contre plus de 700 milliards de dollars d'obligations souveraines émises par la Chine, plus grand marché obligataire parmi les pays émergents et troisième plus grand marché obligataire au monde.

Les marchés de la dette ont transformé les obligations classiques et les emprunts ordinaires en une variété de produits de dette afin d'ajuster les profils de risque et les échéances selon les souhaits des investisseurs, y compris les obligations à coupon zéro, les titres adossés à des actifs, les obligations hypothécaires garanties et les accords de mise en pension de titres.

À l'échelle mondiale, les conventions de mise en pension négociées chaque jour représentent environ 2 000 à 4 000 milliards de dollars.

En Afrique, un exemple de réussite d'opération de mise en pension est la convention portant sur 25 millions de dollars conclue entre Commercial Bank of Africa et Standard Bank of South Africa en 2016.



Bien que le marché de la dette en Afrique soit dominé par le marché des obligations souveraines, qui représentait plus de 80 % de l'ensemble des émissions en 2019, un marché des obligations d'entreprises émerge timidement, les entreprises sud-africaines représentant plus de 40 % de ces obligations en 2019.

À retenir

Les marchés financiers africains doivent être bien structurés de manière à permettre l'émission d'obligations souveraines en monnaie nationale et à réduire les risques de change pour les émetteurs souverains ainsi qu'à améliorer la liquidité et le financement à court terme des entreprises africaines.



AUTRES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PRIVÉ

En Afrique, le développement et l'approfondissement d'autres marchés des capitaux (tels que les bourses des marchandises, les marchés de placements privés, les fonds d'investissement collectif, etc.) sont généralement limités par :

- l'absence de lois d'habilitation
- le manque d'infrastructures (entrepôts, transport et usines de transformation)
- une piètre conception des interventions et des stratégies d'investissement des pouvoirs publics
- l'incapacité des marchés à attirer le secteur financier traditionnel



En Afrique, les bourses des marchandises sont étriquées, sous-développées et incapables de répondre aux besoins croissants des producteurs.

Bien que les pays africains soient les principaux producteurs mondiaux de nombreux produits agricoles et de ressources naturelles, les produits sont échangés ou leurs prix cotés sur des bourses établies hors du continent. Ainsi, les possibilités de détermination des prix, d'accès au financement et de couverture et les informations sur le marché sont limitées pour les agriculteurs et les petites entreprises africains de ces secteurs.

MARCHÉS DE PLACEMENTS PRIVÉS

En 2019, 106 milliards de dollars de capitaux privés ont été levés à travers le monde, mais seulement 1,1 milliard de dollars en Afrique.



Les fonds de capital investissement en Asie (2,9 milliards de dollars) représentaient plus du double de ceux de l'Afrique en 2019.

Le nombre d'opérations en Afrique est passé de 158 en 2014 à 186 en 2018, soit le record historique de 2018.

Les opérations africaines d'investissement en capital sont principalement concentrées en Afrique de l'Ouest et du Nord, les principaux bénéficiaires étant l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Ghana, le Kenya et le Nigeria.

À retenir

L'investissement dans des fonds communs de placement offre aux investisseurs un degré élevé de diversification et les immunise contre les risques associés à l'entreprise.

Les marchés de produits dérivés améliorent l'efficacité du marché, diversifient la gamme des instruments financiers de gestion des risques, favorisent un plus grand nombre de transactions sur les actions, la dette et les matières premières, et contribuent à accélérer le développement des institutions financières non bancaires.

FINANCEMENTS À LONG TERME POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un autre défi consiste à assurer l'adaptation urgente et nécessaire au changement climatique alors que les infrastructures doivent suivre l'expansion urbaine.

Il faudra quelque 18 à 30 milliards de dollars par an au cours des deux prochaines décennies pour financer l'action climatique et l'adaptation au changement climatique en Afrique, des projets et investissements de près de 1 000 milliards de dollars étant prêts à être financés.

L'Afrique cherche à accélérer la croissance économique afin d'atteindre les objectifs de développement national, dans le droit fil des ODD et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, et ce, d'une manière financièrement et écologiquement rationnelle. Le coût de la réalisation des ODD d'ici 2030 en Afrique est estimé à environ 1 300 milliards de dollars par an, selon les Nations Unies. Ce chiffre pourrait passer à 19 500 milliards de dollars du fait de la croissance démographique, estimée à 43 % sur la période 2015-2030.

MARCHÉ DES OBLIGATIONS VERTES

Le marché des obligations vertes a vu le jour en Afrique en 2010. L'Afrique du Sud et la Banque africaine de développement (BAD) ont pris les devants, suivies par le Maroc, le Nigeria et les Seychelles. La BAD a procédé à sa première émission en 2013 avec une obligation verte d'une très bonne cote AAA de 500 millions de dollars.

Émissions cumulées d'obligations vertes entre 2012 et 2018 :

Afrique du Sud	Maroc	Nigeria	Seychelles
1,4 milliard de dollars	356 millions de dollars	30 millions de dollars	15 millions de dollars

Approfondir la participation de l'Afrique au financement durable

Malgré les initiatives mondiales, régionales et nationales visant à accroître le **financement durable en Afrique**, les efforts de mobilisation de capitaux et d'investissements financiers n'ont pas encore accéléré le développement sur le continent d'économies respectueuses de l'environnement, socialement responsables et résilientes au climat.

Les flux de capitaux transfrontaliers au titre d'investissements directs étrangers privés non étrangers vers l'Afrique sont dominés par des investisseurs prêts à prendre des risques élevés en échange d'un rendement élevé probable, tels que les fonds privés de capital-investissement et les investisseurs visant un horizon à plus long terme, tels que les fonds souverains ou les investisseurs bilatéraux non classiques (comme la Chine).

À retenir

Encourager les États à mobiliser des ressources nationales et des sources privées, assurer un financement du développement international plus efficace et mettre à contribution les financements climatiques sont des mesures qui aideront à combler les importants déficits de financement du développement.

Les innovations en matière de financement à long terme sont essentielles pour permettre au secteur privé de jouer un rôle de premier plan à long terme dans la transformation du développement durable en Afrique.

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Dans l'ensemble, les États africains sont la plus grande source de financement des infrastructures sur le continent, les engagements représentant 37 % des investissements dans les infrastructures en 2018, tandis que le financement privé n'en représentait que 11 %.

Les donateurs non traditionnels ont considérablement accru leurs investissements dans les infrastructures en Afrique – la Chine, par exemple, représente plus de 25 % de l'ensemble des financements consacrés aux infrastructures sur le continent.

Les besoins mondiaux de financement des énergies renouvelables sont estimés à plus de 22 000 milliards de dollars d'ici 2050. L'Afrique ne reçoit que 2 % des 309 milliards de dollars d'investissements annuels mondiaux actuellement consacrés aux énergies renouvelables.

Le déficit de financement des TIC en Afrique s'élève à 4 à 7 milliards de dollars par an.

Les engagements au titre de l'investissement dans le secteur des TIC étaient de 7,1 milliards de dollars en 2018, provenant principalement de financements du secteur privé.

La Chine s'est engagée à investir entre 1 430 et 2 510 milliards de dollars dans son secteur des TIC au cours des cinq prochaines années (2020-2025).

Seuls quelques pays africains se sont lancés dans des PPP pour mettre à profit les capitaux privés afin de financer les infrastructures. Le Kenya, le Nigeria, l'Ouganda et l'Afrique du Sud représentent près de 50 %.

Les banques de développement régionales et nationales africaines ont un rôle crucial à jouer pour soutenir le financement des infrastructures, notamment en catalysant le financement privé.

BANQUES DE DÉVELOPPEMENT

En Afrique, de nombreuses contraintes empêchent la transformation des fonds de pension et des fonds souverains en investissements dans les infrastructures.

LES CONTRAINTES INCLUENT :

Le non-alignement entre la politique/les mandats d'investissement, les critères ajustés de rendement des risques et la classe d'actifs

Le manque d'expertise dans la structuration de moyens et instruments d'investissement appropriés

L'absence d'un marché secondaire dynamique pour les actifs d'infrastructure

À retenir

L'approfondissement des marchés de capitaux et l'élargissement du domaine d'intervention des banques de développement sont une condition absolue pour affecter principalement les ressources nationales à l'accroissement des financements privés et à l'investissement dans les infrastructures des pays africains.

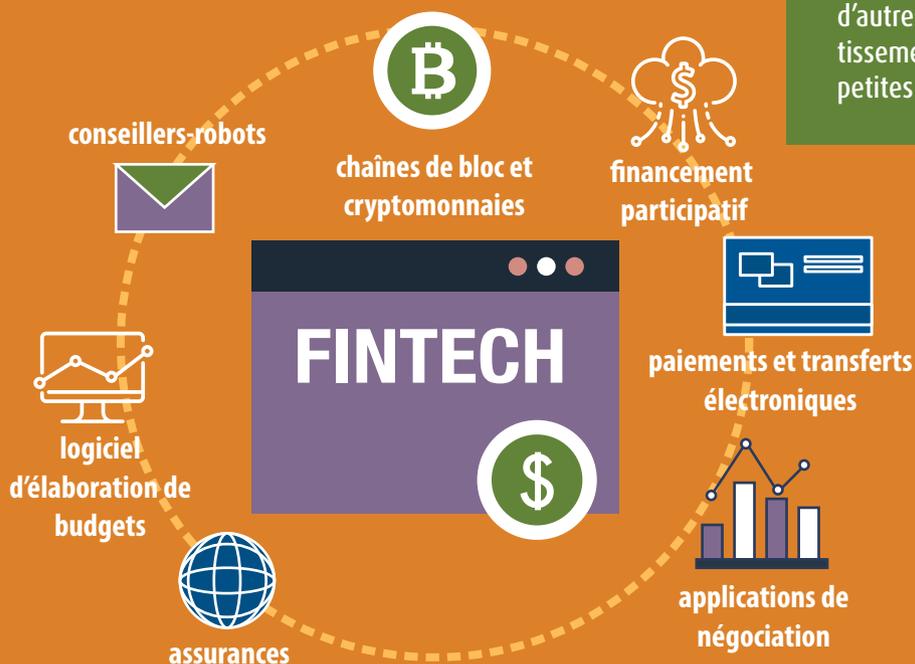
Le renforcement des relations avec des partenaires tels que les institutions financières internationales et les centres financiers mondiaux pourrait atténuer les risques pour les investisseurs privés et ainsi attirer les financements dans la région.

MISE À CONTRIBUTION DES TECHNOLOGIES FINANCIÈRES

La révolution mondiale des FinTech devrait tripler l'accès aux services financiers en Afrique, créant un nouveau marché de 350 millions de clients.

En Afrique, les FinTech réduisent les coûts, diminuent les risques et étendent ses services aux populations non bancarisées.

Le déficit de financement de l'Afrique a constitué une occasion unique de développer les FinTech afin de fournir d'autres sources de financement et mécanismes d'investissement, en particulier pour les start-ups et les micro-, petites et moyennes entreprises.



Bien que le financement alternatif soit le plus petit segment des opérations des FinTech, sa croissance annuelle globale est projetée à 11,6 % et devrait totaliser 9 400 milliards de dollars d'ici 2024.



En Afrique, les prêts participatifs aux entreprises sont passés de 278 millions de dollars en 2017 à 417 millions de dollars en 2019.

Le volume total des financements alternatifs en ligne en Afrique a augmenté pour passer à 209 millions de dollars en 2018, les sources nationales représentant 24 % de l'ensemble des financements alternatifs générés en Afrique.

En 2019, les acheteurs en ligne de l'Afrique représentaient 60 % des transactions d'argent mobile dans le monde, soit plus de 450 milliards de dollars.

L'argent mobile et les paiements numériques sont des domaines où l'Afrique a réalisé des progrès notables.

Près de 50 % du total des comptes d'argent mobile dans le monde se trouvent en Afrique,
avec 396 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,4 million d'agents à leur service en 2018.

À retenir

Le financement participatif des activités des entreprises ne profite aux marchés que si emprunteurs et investisseurs se font confiance, aussi est-il impératif de contrôler les activités frauduleuses et d'établir des règles et des lignes directrices contraignantes.

L'expansion des services bancaires mobiles et des transactions mobiles dans les régions difficiles à atteindre de l'Afrique permettra de fournir des services à des personnes qui auparavant n'étaient pas bancarisées et de les intégrer à l'économie formelle.

RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

L'Afrique doit repenser sa réglementation des services financiers de manière à ce que l'innovation fonctionne pleinement, que l'environnement favorise l'innovation, que la transparence soit renforcée et que le financement du développement du secteur privé soit assuré.

Les risques macroéconomiques sont associés aux portefeuilles de prêts, qui sont vulnérables au risque liés aux matières premières. Les ralentissements touchant les matières premières entraînent facilement des risques financiers systémiques.

Toute recommandation concernant l'Afrique doit prendre en compte le peu de ressources que les pays africains fournissent ou se sont engagés à fournir pour la réglementation, ce qui limite leurs capacités techniques et humaines.

L'expérience qu'ont les décideurs et régulateurs africains de la crise financière de 2008-2009 et le recours à diverses mesures pour amortir son impact leur donnent un avantage pour répondre rapidement à la crise de la COVID-19.

Les mesures réglementaires visant à éviter la propagation de l'instabilité financière devraient inclure :

Des exigences minimales de fonds propres



Des systèmes d'alerte précoce



Des mécanismes des banques centrales pour surveiller et superviser les marchés des capitaux.

Les pouvoirs publics peuvent prendre des mesures d'urgence pour gérer la stabilité financière et ouvrir une bonne voie vers la reprise économique.

Règlementation



À retenir

L'amélioration des normes de gouvernance et de publication de l'information et de bonnes incitations devraient amplifier le rôle du secteur des services financiers dans l'allocation des ressources à travers l'Afrique.

Bien que les unités monétaires mobiles constituent une réserve de valeur pour de nombreux ménages, les utilisateurs des plateformes concernées ne bénéficient d'aucun rendement sur leur épargne. Les régulateurs devraient essayer de reclasser les unités monétaires mobiles comme réserves de valeur sur lesquelles des intérêts peuvent être perçus.

Les systèmes de paiement mobile se sont développés à travers l'Afrique grâce à la pénétration de la téléphonie mobile. Compte tenu de leur large couverture qui élargit l'inclusion financière, leur réglementation est urgente à la fois pour protéger les clients et assurer la stabilité monétaire.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS



Ce rapport formule des recommandations dans cinq domaines clés :

- Réglementer le secteur bancaire
- Assurer la stabilité financière par des politiques efficaces
- Modifier et actualiser la législation et les politiques réglementaires du secteur financier
- Promouvoir un financement innovant du secteur privé
- Adopter la stratégie de transformation numérique et la Zone de libre-échange continentale africaine pour rationaliser les politiques et la réglementation

Le secteur bancaire reste la principale source de capitaux pour les prêts et les financements au secteur privé dans la plupart des pays africains



Les pays africains doivent réglementer le secteur bancaire.



Le développement de systèmes financiers fonctionnant correctement nécessite non seulement une réglementation solide, mais également des mécanismes de surveillance des banques, des marchés financiers et d'autres services financiers.

Les décideurs doivent continuer à



améliorer la
réglementation du secteur
des services financiers

et promouvoir les financements innovants
dans le secteur privé.



Les décideurs publics (y compris
les banques centrales)
devraient envisager de modifier
la législation sur les services
bancaires et financiers...

... afin de permettre le
financement innovant du
secteur privé.



L'Afrique peut approfondir et élargir les marchés financiers en soutenant les systèmes et plateformes de paiement numérique qui sous-tendent les paiements et les transferts électroniques à travers deux initiatives d'intégration continentales importantes : la Stratégie de transformation numérique et la ZLECA.



La propagation de la pandémie mondiale de COVID-19 devrait étendre l'utilisation des technologies financières...



Par exemple, dans le monde, la propagation de la COVID-19 et les confinements associés décidés par les États ont entraîné une augmentation de 24 à 32 % des téléchargements quotidiens d'applications de financement mobile dans 74 pays retenus dans un échantillon.

Ainsi, les FinTech peuvent constituer des solutions de rechange et révolutionner l'accès des entreprises au financement, en augmentant l'activité pendant la crise de COVID-19.

La fin de la pandémie de COVID-19 est incertaine...



mais les États africains doivent explorer toute la batterie de mesures visant à stabiliser le système financier et à favoriser le financement continu du secteur privé.



Pour ce faire, les activités cruciales à mener incluent :

Continuer à accroître les capacités des gouvernements africains



Renforcer la résilience du secteur financier



Soutenir toutes les innovations financières qui pourraient atténuer l'impact de la pandémie mondiale sur les économies africaines

Des institutions africaines telles que l'Association des banques centrales africaines, l'Union africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique...

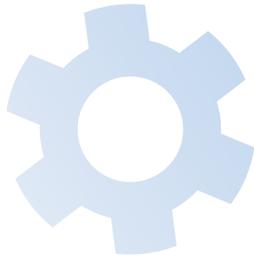
devraient réexaminer plus en profondeur les politiques de réglementation financière en vigueur en Afrique...



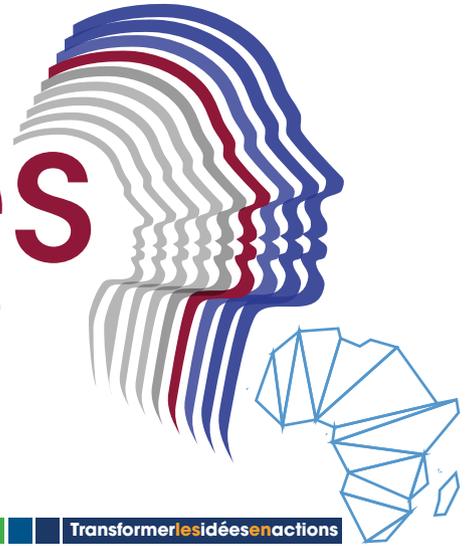
...en déterminant ce qui fonctionne le mieux dans chaque sous-région et pays...

compte tenu des différentes étapes de développement des marchés financiers à travers le continent.





Des idées pour une Afrique prospère



Transformer les idées en actions

